



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE



Bruxelles, le 5 décembre 2011
18104/11
PRESSE 474

L'Union européenne appuiera, sous conditions, le processus de transition à Madagascar et une relance progressive de sa coopération au développement avec ce pays

Le Conseil a adopté aujourd'hui une décision modifiant la position de l'Union européenne en vigueur à l'égard de Madagascar, comme réponse aux derniers développements politiques dans ce pays ([16946/11](#)).

L'Union européenne, qui a soutenu activement les efforts de médiation consentis notamment par la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et l'Union africaine, a salué la signature, le 16 septembre 2011, de la "Feuille de route" pour la fin de la crise à Madagascar.

Mme Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a déclaré: *"Je me réjouis que la situation politique à Madagascar ait évolué positivement de façon à permettre que l'Union européenne puisse accompagner, sous conditions, le processus de transition dans ce pays. Je ne peux que confirmer notre appui pour autant que ce processus soit consensuel et les conditions de mise en œuvre de la feuille de route permettent d'aboutir à la tenue d'élections crédibles, libres et transparentes permettant le retour rapide à l'ordre constitutionnel."*

De son côté, M. Andris Piebalgs, Commissaire européen au développement, a également salué les progrès réalisés et a déclaré: *"La voie est désormais ouverte pour une reprise progressive des programmes de coopération au développement, sous condition d'un avancement positif dans la mise en œuvre de la Feuille de route. Différents programmes d'appui direct aux populations sont déjà en cours de préparation."*

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B – 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>

18104/11

1
FR